

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2024

Le conseil Municipal est réuni à la salle Henri Bonnet sous la présidence de Monsieur le Maire, Xavier GRUAT.

DATE DE CONVOCATION : 01/02/2024

PRÉSENTS : ALPHONSOUT Jean-Paul, BASSET Jean-Paul, DUPONT RIOS Sophie, FERINCZEK Jérôme, GAUTHIER Daniel, GRUAT Xavier, JOUVE Nicolas, MASSIAS Hervé, MONCOURIER Stéphanie, PRADEL Patricia, SIBIAL Sandra

ABSENTS : DE CARVALHO Jacques excusé et donnant procuration à Hervé MASSIAS, DÉZIEUX René excusé, LACOMBE Jean-Pierre excusé et donnant procuration à JOUVE Nicolas, LEGRAND Jean-Paul, VITTORI Lionel excusé et donnant procuration à FERINCZEK Jérôme

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BASSET Jean-Paul

La séance est ouverte à 19h30.

Le quorum est atteint.

Il est demandé une modification au procès-verbal du précédent conseil sur les procurations.

Le Conseil Municipal délibère sur les questions suivantes (voir tableau annexé) et décide :

- De désigner des personnes qualifiées en qualité de membres du collège des référents déontologues des élus comme défini en collaboration avec le Centre de Gestion de la Corrèze ;
- De valider le devis de l'entreprise GIRAUD pour l'extension du terrain de boules de La Vedrenne. Il est précisé que le budget de la section supportera cette dépense et que le terrain de boule est ouvert à tout public ;
- De mettre en vente 4 terrains à bâtir sur les parcelles cadastrées AP50, AP249 et AP255, et de mandater un expert géomètre pour procéder au découpage de la parcelle AP50 en 2 lots et de fixer le prix de ces lots à 9.00 €/m² ;
- D'approuver la mise à jour de la convention de location et d'utilisation des salles communales avec validation de la clause relative à la facturation au réel pour toute consommation électrique au-delà du forfait journalier ;
- De valider le devis Odyssée pour un nouveau logiciel administratif ;
- De vendre à Michaëlle RAYNAUD une partie de la parcelle A88, de garder dans le domaine communal le chemin rural qui traverse ladite parcelle, de conditionner la vente à l'obtention du permis de construire des bâtiments nécessaires à la nouvelle activité envisagée ;
- De pas exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts.

Le Conseil municipal organise la journée des nouveaux arrivants qui aura lieu le 8 mars. Un membre de chaque association communale sera convié à présenter les activités faites sur la commune.

Jean-Paul ALPHONSOUT présente le projet 1000 Dojos. La commune conventionnerait avec la Fédération Française de Judo pour une mise à disposition de 5 ans mais la salle pourrait servir à d'autres activités sportives. La salle Marcel Bredèche pourrait ainsi faire l'objet d'une rénovation et le financement serait moindre pour la commune. Un devis de révision de la toiture est à demander ainsi que certaines précisions sur les installations électriques prévues. Sur le principe, le Conseil se montre favorable.

Les travaux à la salle omnisport commencent semaine 7 avec l'installation de l'assécheur. Suivra l'intervention de l'entreprise AYGUEPARSES pour la toiture.

Concernant la signature de la Convention Territoire Globale avec HCC, Monsieur le Maire a demandé une réunion pour déterminer l'impact de cette convention notamment sur le centre aéré.

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil ayant participé à la préparation de l'inauguration du tiers lieu ainsi que Hervé MASSIAS pour l'excellent travail de vitrification de l'escalier de l'espace coworking. Le conseil sera amené très prochainement à examiner les candidatures pour le restaurant et s'entretenir avec les professionnels de santé.

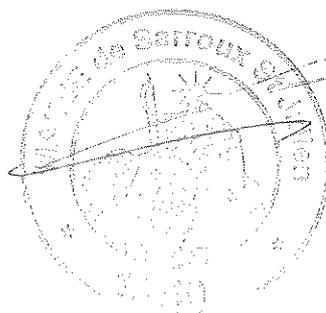
Une opération de prémarquage pour l'opération de point à temps va être effectuée pour des travaux courant avril-mai. Les travaux de voirie à Champoux commenceront dès que la météo le permettra. Thomas VAQUERO est intervenu à Ciaux.

Monsieur le Maire évoque le cas de la MAM qui tourne au ralenti avec une seule assistante maternelle en exercice effectif. Une résiliation à titre conservatoire de la mise à disposition des locaux aux Alouettes sera effectuée.

Suite à une demande, Monsieur le Maire précise que des travaux ne peuvent pas être fait tous les ans sur la route d'Outreval sauf mise en danger des riverains.

Un point est fait sur la régularisation administrative de la paillote des Aubazines. A ce jour, aucun dossier n'a été déposé à l'instruction. Les études pour la mise en conformité de l'assainissement sont en cours. Sophie DUPONT RIOS évoque le porteur de projet pour la reprise du complexe des Aubazines. Se pose *in fine* la question du devenir du SMAT et des terrains non repris. Monsieur le Maire précise qu'il est favorable à la vente du bâtiment abritant le centre de pêche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00. Vu pour être affiché le 13 février 2024, prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



[Faint signature or stamp]

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARROUX SAINT JULIEN

SÉANCE DU 7 février 2024
Date de convocation : 1^o février 2024

PRÉSENTS : ALPHONSOUT Jean-Paul, BASSET Jean-Paul, DUPONT RIOS Sophie, FERINCZEK Jérôme, GAUTHIER Daniel, GRUAT Xavier, JOUVE Nicolas, MASSIAS Hervé, MONCOURIER Stéphanie, PRADEL Patricia, SIBIAL Sandra

ABSENTS : DE CARVALHO Jacques excusé et donnant procuration à Hervé MASSIAS, DÉZIEUX René excusé, LACOMBE Jean-Pierre excusé et donnant procuration à JOUVE Nicolas, LEGRAND Jean-Paul, VITTORI Lionel excusé et donnant procuration à FERINCZEK Jérôme

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BASSET Jean-Paul

NUMERO	OBJET	Sens du vote
07-02-2024-1	Délibération désignation d'un référent déontologue élu local	Unanimité
07-02-2024-2	Délibération Travaux sur le terrain de boule de la Vedrenne	11 pour 2 abstentions
07-02-2024-3	Délibération tarification de terrains communaux à construire	Unanimité
07-02-2024-4	Délibération mise à jour de la convention de location et d'utilisation d'une salle communale	Unanimité
07-02-2024-5	Délibération acquisition d'un logiciel	Unanimité
07-02-2024-6	Délibération demande d'achat d'une parcelle au Longeard	Unanimité
07-02-2024-7	Délibération organisation du temps scolaire à la rentrée 2024	Unanimité
07-02-2024-8	Délibération fiscalité des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée	Unanimité

A Sarroux-Saint Julien, le 9 février 2024

Le Maire, Xavier GRUAT



